

INFORMATIONS GENERALES

➤ RENTREE DES ELEVES

Le calendrier précis de rentrée des classes et des élèves sera affiché avec les listes des élèves, à l'extérieur de l'établissement, le

MARDI 27 AOUT 2019 à 12h00

RENTREE DES SECONDES ET 3EME PREPA METIERS → lundi 02 septembre 2019 à 10H00

RENTREE DES PREMIERES → Jeudi 05 septembre 2019 à 8H00

RENTREE DES TERMINALES → Jeudi 05 septembre 2019 à 10H00

RENTREE DES MC → Lundi 16 septembre 2019 à 8H00

➤ ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS D'ELEVES

L'assemblée générale des parents d'élèves se tiendra dans l'établissement le :

MARDI 17 SEPTEMBRE 2019 A 17H 45 (Salle 12/14)

➤ DOSSIER SCOLAIRE

Tout changement (état civil, adresse, téléphone, situation familiale, etc.) en cours d'année doit être IMPERATIVEMENT signalé par courrier du représentant légal au secrétariat du Proviseur.

➤ STAGES OBLIGATOIRES : un calendrier des stages vous sera transmis.

➤ TRANSPORT SCOLAIRE :

Si votre enfant utilise les transports scolaires : consulter le site www.isere.fr

⇒ les demandes doivent être faites directement auprès du Département de l'Isère soit par courrier **avant le 05 Juillet 2019** soit par internet **avant le 15 juillet 2019** afin de bénéficier des aides dès la rentrée.

Allô Pack Rentrée : 04 76 00 36 36 est un service mis en place pour aider les parents dans leurs démarches et répondre aux questions les plus fréquemment posées...

➤ **BOURSES NATIONALES**

→ **Pour les nouveaux élèves déjà boursiers en lycée ou lycée professionnel en 2018/2019** : une demande de transfert de bourse doit être faite auprès de l'établissement d'origine ainsi qu'un dossier de vérification de ressources.

→ **Pour les élèves non boursiers** : la demande de bourse était à faire dans l'établissement d'origine. (sauf pour 3PREPA METIERS, consulter le secrétariat en septembre).

RAPPEL : EN CAS D'ABSENCES REPETEES, la **SUSPENSION** de la bourse peut être demandée aux services compétents de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

➤ **INTERNAT**

Le lycée ne possède pas d'internat, toutefois quelques places sont proposées à l'internat du lycée **Roger DESCHAUX à SASSENAGE**.

Sous réserve de disponibilité, elles sont attribuées en priorité aux élèves qui ne peuvent trouver la formation suivie à proximité de leur domicile (Systèmes Numériques, Mention Complémentaire Ascensoriste notamment).

Le lycée est responsable des élèves dans le cadre des activités délivrées normalement en son sein mais :

- n'est pas responsable des élèves lors de déplacements vers l'internat et dans l'internat
- n'est pas responsable des élèves le mercredi après-midi.

Tout trimestre commencé est du dans son intégralité.

➤ **CARTE PASS' REGION**

→ **Pour tous les élèves de 2ndes et 3Prépa Métiers :**

La demande d'inscription pour l'année 2019/2020 doit être faite sur le site:

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/>

- Je commande mon Pass'
- Commande ton pass'Région

Ou

passregion.auvergnerhonealpes.fr

- Commande
- Commande ton Pass'Région .